

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE  
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 101 992  
DU CADASTRE DU QUÉBEC,  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,  
SOIT AU 875 BOULEVARD LEMIRE

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 25 juin 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- de réduire de 15 mètres à 7,75 mètres la marge avant minimale du bâtiment;
- d'augmenter de 150 à 220 le pourcentage de cases de stationnement requises aménagées sur le terrain;
- de réduire de 1 mètre à 0 mètre la distance minimale entre une allée de circulation et une ligne arrière;
- de réduire de 1 mètre à 0 mètre la distance minimale entre une case de stationnement et la ligne arrière;
- de réduire de 1 mètre à 0 mètre l'aire d'isolement minimale entre une allée de circulation et la ligne arrière;
- de réduire de 1 mètre à 0 mètre l'aire d'isolement minimale entre une case de stationnement et la ligne arrière;

le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

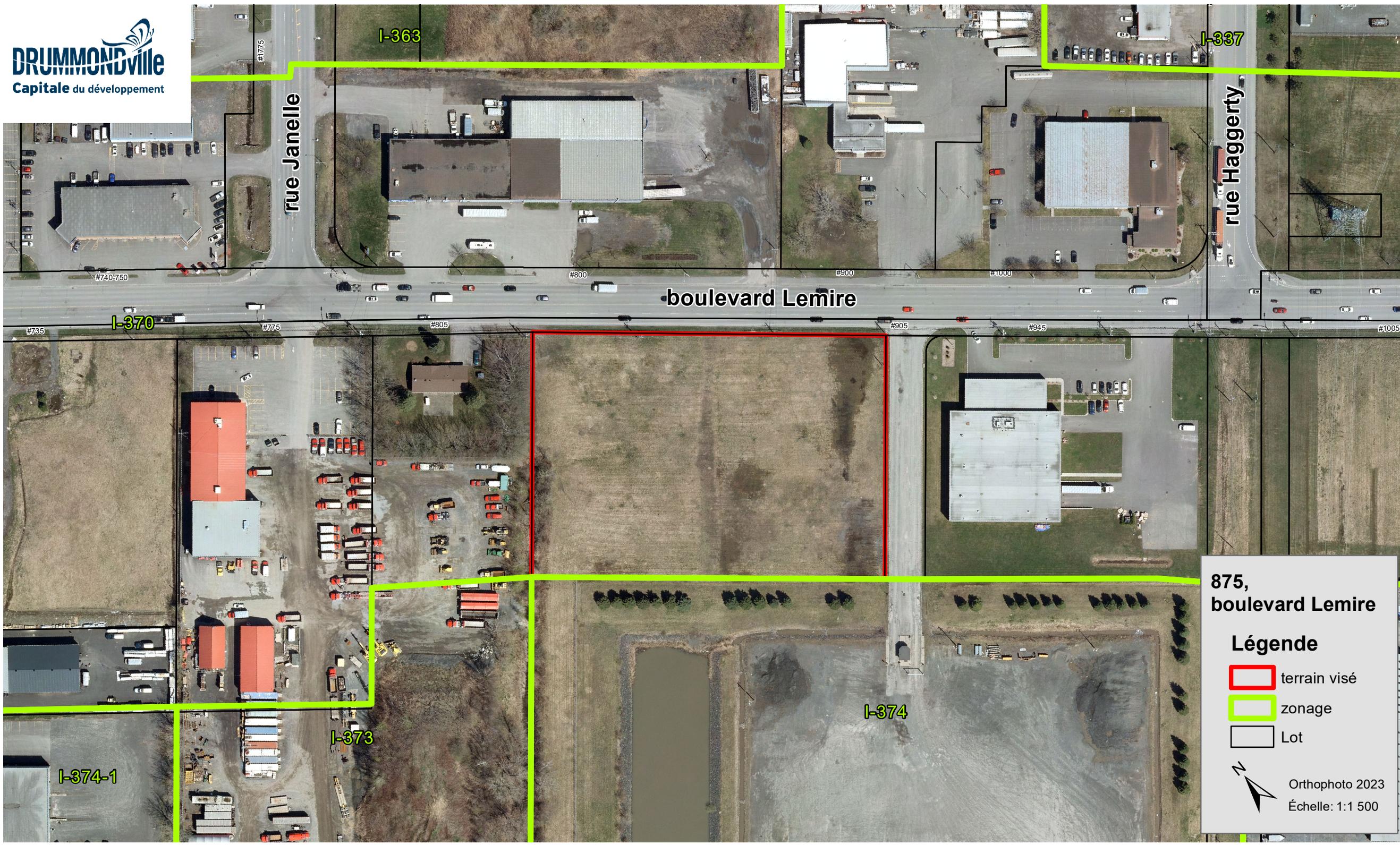
La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 25 juin 2024 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : [accueil-permis@drummondville.ca](mailto:accueil-permis@drummondville.ca)

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 7 juin 2024.

ME MÉLANIE OUELLET  
Greffière



**875,  
boulevard Lemire**

**Légende**

-  terrain visé
-  zonage
-  Lot

 Orthophoto 2023  
Échelle: 1:1 500